

Cérémonie d'hommage des « Justes parmi les Nations » 21/10/2015

SAINT RAPHAEL



Gérard Benguigui, délégué régional de Yad Vashem, Jean-Claude Coustillas, maire de la commune et son conseil municipal, ont rassemblé les personnalités, les élus locaux, amis et habitants pour une cérémonie au cours de laquelle la médaille des Justes parmi les Nations a été remise, à titre posthume, à Pierre et Marie Laboureur représentés par leurs petits-neveux et petites-nièces.

Le couple a été honoré pour avoir hébergé, protégé et sauvé à leurs risques et périls, les enfants Solange, Raymond et Claude Bondy, de la barbarie nazie.

La médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'Occupation, au danger de leur vie.



La cérémonie a été présidée par Gérard Benguigui, représentant également Michal Philosoph, porte-parole de l'Ambassade d'Israël à Paris. Un moment chargé d'émotion pour la personne sauvée, présente, (Claude Bondy qui avait 2 ans en 1943) et l'ensemble des participants. Empreinte d'une grande solennité, auprès des porte-drapeaux, des discours sobres et émouvants ont été prononcés au cours de cette cérémonie d'hommage, entrecoupés de chants interprétés par la chorale d'Excideuil (Chant des partisans et la Marseillaise), de lectures de collégiens, de poèmes ou encore de témoignages personnels touchants (dont un de Monique Larrieu, habitante de Saint-Raphaël).



Pour rappeler la mémoire de Pierre et Marie Laboureur, une plaque commémorative a été apposée et dévoilée sur le mur de la maison dans le bourg, de Jean Duverdier et Sylvette Duverdier, pour qu'ils soient à jamais remerciés et servent d'exemples et de modèles aux nouvelles générations. Cette démarche montre l'implication de la municipalité dans le travail de Mémoire que chacun doit accomplir.

Les habitants du village sont fiers de leur histoire, fiers de ce bel exemple de tolérance et d'humanité face à l'antisémitisme et à la barbarie. Elle reflète la volonté de défendre les valeurs de notre pays et de refuser l'égoïsme, l'intolérance et le rejet de l'autre.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.